Image not found or type unknown

Associé d'une sarl possibilité de travailler ?

Par **natibul**, le **14/10/2008** à **10:36**

bonjour,

est-ce que quelqu'un pourrai me renseigner?

en tant qu'associé suis-je en droit de travailler pour l'entreprise (papier administratifs...) sans être employée et travailler à côté? est-ce légal ?

merci d'avance pour vos réponse.

Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés